



N°82 – MARS 2019

LE PUY-SAIN-T-MARTINOIS

Journal d'information municipale.

Numérique et TNT

Détails en page 4

Café citoyen sur l'éolien

Détails en page 8

Des ateliers municipaux en 2019

Détails en page 9

Associations

A partir de page 9



Edito du Maire

Edito - Etat Civil



Michel GILES,
Maire de Puy-Saint-Martin

La DEVIATION : un TOURNANT pour notre village



La déviation de Puy-Saint-Martin était dans les cartons depuis les années 1980, mais c'est en 1996 que le premier tracé officiel nous a été communiqué par le Département. Le maire de l'époque, Pierre-Gérard CAILLY avait demandé ce tracé au Président Jean MOUTON avant d'engager le remembrement et la révision du POS. On peut souligner la clairvoyance de ces élus qui a permis, en intégrant le futur tracé au remembrement et au POS, de faciliter grandement l'acquisition ultérieure des terrains. *(Je veux, à cette occasion, avoir une pensée pour Pierre-Gérard CAILLY, victime d'un grave accident domestique début décembre).*

Près d'un quart de siècle plus tard, cette déviation est devenue une réalité : son inauguration officielle est prévue le 5 avril prochain.

On peut d'ores et déjà observer la transformation en profondeur de la vie de notre village : la circulation est passée de 2.500 véhicules par jour à seulement quelques dizaines. A nous tous, élus et habitants, de nous approprier cette nouvelle configuration et d'en faire un atout pour notre cadre de vie. Cette réflexion, ainsi que les premiers aménagements liés à la déviation occuperont une partie de cette année 2019 : aménagement des ronds-points et de l'aire de co-voiturage, signalétique, ...

D'autres chantiers sont également au programme pour 2019 : accompagnement du projet de lotissement de « La Garenne », lancement des études pour la construction d'un parc éolien, construction des ateliers communaux, étude d'aménagement de la traverse du village, ...

Cette année sera aussi marquée par un autre événement important : les élections européennes, le 26 mai. La participation à ce scrutin revêt une importance particulière. Face aux menaces qui pèsent sur l'équilibre du monde, qu'elles viennent de l'Ouest ou de l'Est, nous avons besoin d'une Europe forte, avec des députés motivés et légitimés par une forte participation des électeurs.

Enfin, pour ce qui concerne les mouvements sociaux qui agitent notre pays, je vous invite à prendre part au Grand Débat National en participant à la prochaine réunion que nous organisons le 8 mars à 20h30 à la salle des fêtes, sur les thèmes « Fiscalité et dépenses publiques » et « Transition écologique ».

Belle et joyeuse année 2019.

Le Puy-Saint-Martinois

Mairie de Puy-Saint-Martin
Tél: 04.75.90.16.70
www.puysaintmartin.fr
accueil@puysaintmartin.fr

Comité de rédaction :

Denis PERRIN / Nadine ADAMS
Anthony CELERIE / Michel GILES
Irène MAURIN / Bernard BON /
Patrick CISTERNE / François
VILLIEN

Etat Civil

Naissances

Néant

Décès

- Monsieur DE GORQUETTE D'ARGOEUVES Bertrand le 22 novembre 2018.
- Madame CHEMINON Brigitte le 21 janvier 2019.

Mariages

Néant

Nouveaux Puy-Saint-Martinois

Néant

Numéros utiles...

Mairie de Puy-Saint-Martin :

Le Village

26 450 Puy-Saint-Martin

Tél. 04 75 90 16 70

Fax. 04 75 90 43 88

Email : accueil@puysaintmartin.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8 h 30 - 12 h 30

Mardi et jeudi : 08 h 30 - 12 h 30

Vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 14 h - 16 h

SAMU 15

Pompiers 18

Police 17



Appelez le **112** pour toute urgence. Numéro prioritaire sur les téléphones portables. Il fonctionne également avec les téléphones fixes. Vous serez redirigés vers les pompiers ou le SAMU.

Un **numéro d'urgence national et gratuit**, le **114**, est opérationnel pour rendre accessible les communications avec les services de secours (SAMU, Sapeurs pompiers, police/gendarmerie) **aux personnes sourdes et malentendantes**.

Agence postale communale :

04 75 01 00 72

Horaires :

Mardi : 9h/12h ; Mercredi : 9h/12h et 15h/17h ;

Jeudi : 9h/12h ; vendredi : 9h/12h et 16h/18h ;

Samedi : 9h/12h

Levée du courrier :

Du lundi au vendredi à 12h, Samedi à 11h30

Amicale laïque Puy Saint Martin :

04 75 90 28 84

Assistant(e) social(e) Crest :

04 75 25 84 30

En cas de nécessité, il est impératif de prendre rendez-vous.

Médiathèque Municipale :

04 75 90 28 08 - 4 Place Chantecaille

Horaires :

Mardi : 9h/12h ; Mercredi : 9h/12h et 15h/17h ;

Jeudi : 9h/12h ; vendredi : 9h/12h et 16h/18h ;

Samedi : 9h/12h

Hors vacances scolaires, la Médiathèque Municipale ouvre en plus les mardi et jeudi de 15h à 17h.

Brigade de gendarmerie de Puy-Saint-Martin :

04 75 90 12 62

Cabinet d'infirmiers :

04 75 98 92 18

7, rue du 19 mars 1962 – Puy-Saint-Martin

POUR PLUS DE N° UTILES

www.puysaintmartin.fr

...Brèves...

Calendrier municipal :

- Conseil municipal 2019 : jeudi 28 mars à 18h30, jeudi 18 ou 25 avril à 18h30, jeudi 23 mai à 18h30, jeudi 27 juin à 18h30.
- Grand débat national : vendredi 8 mars à 20h30
- Elections européennes : dimanche 26 mai.

Permanence adjoints

Les personnes qui souhaitent rencontrer le maire ou un adjoint le samedi matin doivent téléphoner ou adresser un e-mail au secrétariat pour demander un rendez-vous.

Permanence du CCAS :

Irène MAURIN reçoit sur rendez-vous en mairie. Appelez le secrétariat.

Conciliateur de justice :

Le conciliateur de justice reçoit le mardi après-midi à Puy-Saint-Martin, uniquement sur RDV pris préalablement par téléphone au 06 64 95 70 28 aux heures ouvrables, du lundi au vendredi. Cette intervention du conciliateur est totalement gratuite.



LE CONCILIATEUR DE JUSTICE
Didier LALANNE

COUR D'APPEL DE GRENOBLE
Tribunal d'Instance de Valence

didier.lalanne@conciliateurdejustice.fr

Horaire déchetterie mobile de la CCVD sur

le parking du stade de football de Puy-Saint-Martin, parking situé après le point propre du stade :

Le dernier vendredi du mois, et à partir d'avril : 2^e et dernier vendredi du mois.

Déchets acceptés : encombrants, ferraille, gros cartons, déchets d'équipements électriques et électroniques, déchets verts. Pensez à prendre votre carte de déchetterie personnelle ou un justificatif de domicile afin d'établir votre demande de carte.



Îlot numérique à la « Maison des lettres »

Depuis début 2019, la Poste a procédé à l'installation d'un îlot numérique de type MSAP (maison service au public) dans l'espace de l'agence postale communale (APC) afin de soutenir l'action d'accompagnement des personnes vulnérables aux démarches administratives via le numérique. Avec l'aide de l'agent municipal et du matériel en place, les personnes pourront accéder aux différents services publics : Impôts, Allocations familiales, Préfecture, etc.

Fibre Optique ADN : Travaux en cours

Le chantier du **local technique** vient de démarrer à l'emplacement identifié par la commune. En parallèle, les fourreaux de la future fibre ont été posés dans la rue Jules Ferry ainsi que le raccordement à la chambre située Grande Rue. Ces travaux seront suivis par le déploiement de la fibre dans les prochains mois. Pour plus de renseignements, consulter le site : www.ardechedromenumerique.fr



Vous avez envie de recevoir votre correspondance, vos colis, vos amis, vos élus qui distribuent le Puy-Saint-Martinois... dans des conditions agréables ?
N'oubliez pas d'indiquer lisiblement et durablement sur votre boîte aux lettres le nom des personnes qui habitent chez vous ainsi que le numéro de votre habitation, votre entreprise...

RECEVOIR LA TNT

AIDE À LA RÉCEPTION

Suite à des changements de fréquence de la TNT, les téléspectateurs connaissant des perturbations ont la possibilité de bénéficier d'une aide de l'Etat afin d'adapter leur antenne râteau ou de passer à un mode de réception alternatif à la TNT. Cette aide est disponible jusqu'au 11 mars 2019.

Infos : 0970 818 818,

<https://aide-financiere.recevoirlatnt.fr>

Enlèvement d'encombrants chez les particuliers

La CCVD assure un service d'enlèvement d'encombrants destiné uniquement aux particuliers ayant des difficultés pour se déplacer ou ne disposant pas d'un véhicule.

Veuillez vous faire connaître auprès de la mairie 0475 90 16 70. Infos : CCVD 0475 25 43 82.



•Info-tourisme

La « maison des lettres » devient un Relais d'Information Touristique (RIT) de l'Office de Tourisme du « Val de Drôme ». A partir du printemps 2019, l'OT du « Val de Drôme » va développer un réseau de RIT sur le territoire de la CCVD en plus des 3 bureaux principaux que sont : Mirmande, Livron, Saoû. Les 2 premiers RIT seront implantés à Puy-Saint-Martin (Maison des lettres) et à Chabrillan (Café-Bibliothèque). D'autres sites suivront comme Grâne, Alex, Beaufort sur Gervanne, Château de Poët-Cellard, Moulin de la Pipe...

Sites : www.valleedeladrome-tourisme.com

Projet de valorisation et d'aménagement du site du Chastelas

Les études préliminaires réalisées par les bureaux d'études CAMBIUM et APLOMB se sont terminées le 22 janvier 2019 par la remise de la notice des orientations d'aménagement et le chiffrage des travaux (l'ensemble étant consultable en Mairie). Pour le printemps 2019, en partenariat avec l'équipe de bénévoles de PSMi, des séances de débroussaillage sont programmées en mars et avril (voir article de PSMi). Une grosse partie des travaux seront réalisés par des chantiers participatifs ou des chantiers Jeunesse. En parallèle, la municipalité va faire les demandes de subventions (Leader, Etat, région, Département) afin de programmer un premier chantier participatif avant fin 2019.



•Ça bouge au Parc Adèle Clément ...



L'aire de jeux pour enfants va être refaite. En effet, la structure existante n'est plus aux normes en vigueur. Elle doit donc être supprimée. Nous en avons commandé une nouvelle, plus colorée, plus résistante ainsi que deux balançoires doubles montées sur ressort, une en forme d'avion et l'autre de coccinelle. La commande est en cours de négociation avec la société Euroludique basée à Heyrieux. Le montage se fera par les employés communaux.

L'aire sera fermée par un petit grillage et un portillon afin que les animaux ne s'y aventurent pas. Des bancs permettront aux parents de faire la causette pendant que leurs bambins s'inventeront des aventures extraordinaires.

De plus, les jeunes ados vont voir un de leurs vœux (légitime au demeurant!) se réaliser : pouvoir disposer d'un lieu abrité et équipé pour se retrouver et refaire le monde ensemble. Un local va être aménagé à cette fin. Lesdits jeunes se proposent de mettre la main à la pâte et en assureront le fonctionnement en liaison avec la mairie.

Jardins, balcons, terrasses, potagers... sans pesticides [Loi Labbé]

Vous avez envie d'entendre les oiseaux gazouiller, de voir les papillons voltiger et les plantes sauvages fleurir autour de vous? Lisez ce message et réjouissez-vous!

Depuis le 1er janvier 2019, il est interdit pour les particuliers d'acheter, d'utiliser et de stocker des pesticides chimiques pour jardiner ou désherber.

Cette réglementation a pour objectif de vous protéger et de préserver l'environnement.

Rapportez rapidement vos produits (dans leur emballage d'origine de préférence) dans la déchetterie la plus proche qui se chargera de leur destruction.



Des solutions alternatives existent!

Planter des végétaux locaux, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol - cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels - utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs - favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs - en sont quelques-unes. Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant!

Les alternatives non chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques.

L'ENSEMBLE des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site www.jardiner-autrement.fr

Source : Agence française pour la biodiversité, www.afbiodiversite.fr

• Notre jardin à l'école

Les enfants de l'école du village et leurs enseignantes, les Atsem et les parents d'élèves se sont lancés dans un projet de réalisation d'un jardin pédagogique. A travers ce projet, il s'agit de partager avec les enfants le plaisir de planter, de toucher les plantes, d'arroser, de cultiver la terre, de récolter des fruits, des fleurs et des légumes, de déguster la variété de leurs parfums. Ce jardin sera aussi l'occasion d'embellir les abords de l'école, de discuter avec les habitants de ce que nous y faisons, afin qu'il profite à tous.



AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC SUR LE PROJET DE RÉVISION DU PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION (P.P.I.) DU « CENTRE NUCLÉAIRE DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ » EDF DE CRUAS-MEYSSE

Le projet de PPI est consultable par la population à la mairie et sur le site internet des services de l'état : <http://www.ardeche.gouv.fr/>.

Dans le but de recueillir vos observations, un registre sera mis à disposition aux heures habituelles d'ouverture de la mairie, et en Préfecture.

La consultation aura lieu du 21 février au 22 mars 2019

Périscolaire

Graziella et Aline proposent tous les soirs de 16h10 à 18h20 un choix d'activités pour les enfants scolarisés à Puy-Saint-Martin.



Ainsi, pour la deuxième période en cours nous proposons aux enfants, une initiation au cirque, l'éveil corporel, la médiathèque, le papier mâché, l'univers des contes, le brico récup'.

En plus de ce programme habituel une fois par mois est organisée une « activité extraordinaire ». Ainsi les enfants ont déjà pu participer à une séance d'éveil musical, une lecture de Noël à la médiathèque, la visite de la boulangerie « le fournil de Puy-Saint-Martin ». D'autres activités de ce type sont en cours de préparation, comme l'éveil musical qui pourrait se faire de façon régulière durant le dernier trimestre.

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour nous faire découvrir leur passion à travers un petit atelier découverte (théâtre, musique, peinture ...) d'une demi-heure. Contactez-nous si cela vous intéresse.

Contact : 06 82 94 11 93

•Ecole de musique André Borne

Les élèves de l'école de musique André Borne se trouvent au milieu du gué : les cours ont pris leur rythme de croisière et déjà se profile la préparation de la fête de la musique et... la rentrée suivante !

Après un trimestre d'efforts de la part du professeur de danse traditionnelle Damien Peyremorte, dont je tiens à souligner la générosité et la passion de son art, force a été de constater que l'irrégularité de la présence des élèves inscrits ne permettait pas de poursuivre cette année (il est nécessaire qu'il y ait au moins 8 élèves présents). Nous le regrettons pour les élèves intéressés et assidus, mais nous ne baissons pas les bras et espérons donner une suite à cette tentative.

Au troisième trimestre l'école de musique s'impliquera dans l'animation du périscolaire grâce au professeur d'éveil musical Anne Montagard.

Fort certainement la fête de l'école de musique aura lieu le dernier week-end de juin. Cela sera confirmé rapidement.

Pour l'an prochain, nous travaillons à une refonte des informations concernant l'école de musique sur le site de la mairie, ainsi que de la procédure d'inscription (fiche, information précoce des horaires des cours...).

S'il y a des personnes qui aimeraient suivre un apprentissage d'un instrument actuellement non enseigné à l'école, qu'elles n'hésitent pas à contacter le Directeur de l'école (par le biais de la mairie).

L'an prochain, la rentrée de l'école de musique aura lieu le 16 septembre. Elle sera précédée de 2 demi-journées Portes ouvertes fin juin et 7 septembre et par une participation au Forum des associations ; occasions pour rencontrer les professeurs, quérir les informations souhaitées et... s'inscrire !





Le samedi 19 janvier 2019, le café citoyen a réuni une quarantaine de participants. Le sujet de ce café citoyen concernait le projet de construction d'un parc éolien sur la commune. L'objectif était d'informer les habitants sur ce projet, de les aider à en comprendre les objectifs et les enjeux et de leur permettre de partager leurs idées et leurs avis.

Le Café Citoyen s'est déroulé en 3 parties :

Présentation du projet de construction d'un parc éolien par M. Olivier CONSTANT, présentation de l'entreprise Bellane ENERGIE SAS, le contexte, l'éolien dans le mix énergétique, les coûts de production, l'impact sur l'emploi, l'emprise foncière, les caractéristiques du projet, les objectifs sur tous leurs projets, les enjeux chiffrés pour la commune et le planning prévisionnel.

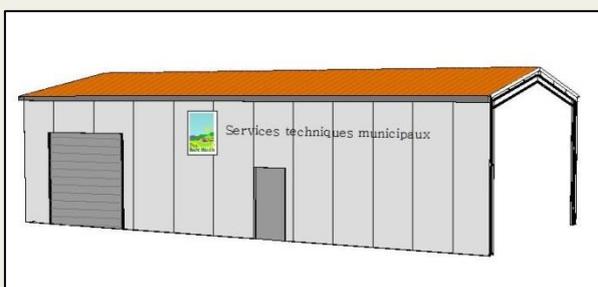
Questionnement sur l'éolien. M. Michel THIVOLLE a commenté le diaporama : énergie propre et durable, durée de vie, recyclage, les nuisances pour la faune, visuelles et sonores, l'intérêt pour le village et la question du financement suite à notre demande de départ de la CCVD vers Montélimar Agglo.

Échanges entre les participants et les intervenants :

- Les Puy-Saint-Martinois s'interrogent quant à l'impact des nuisances, à l'utilité d'embellir le village, de porter l'appellation « Drôme provençale », au saupoudrage d'éoliennes, à la réglementation stricte afin d'obtenir un permis de construire d'un garage comparée à la facilité supposée d'obtenir un permis de construction d'éoliennes dans un paysage remarquable...
- Plusieurs habitants de communes avoisinantes sont intervenus pour parler des nuisances sonores et visuelles, des effets négatifs de parc éolien pour le tourisme, de la perte de valeur des habitations proches des éoliennes, de la défiguration du paysage...
- Des Puy-Saint-Martinois réagissent en se demandant comment assurer localement la transition énergétique si on n'exploite pas la ressource abondante que représente le vent.

Des ateliers municipaux pour 2019

Les services techniques municipaux occupaient jusqu'à présent un local loué par la commune. Ce local a dû être libéré fin 2018, et le conseil municipal en a donc profité pour trouver une solution pérenne.



Le projet consiste donc à créer un local qui sera situé à proximité des vestiaires du stade municipal. La construction sera une structure métallique bardée et isolée afin d'apporter tout le confort de travail et d'organisation à nos équipes techniques. Le permis de construire a été déposé en janvier et les travaux débiteront à l'automne 2019.

Présentation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) :

Afin que chacun puisse poser des questions, mais aussi exprimer ses propositions et suggestions pour l'avenir du territoire, un dispositif d'ateliers citoyens est mis en place pour s'informer et transmettre ses idées.

Après une introduction en séance plénière, durant laquelle le projet vous sera présenté, des groupes de travail seront constitués, vous permettant d'alimenter directement la réflexion du diagnostic du territoire. Un temps de restitution viendra clore la séance afin de partager collectivement vos conclusions.

Réunion le jeudi 11 avril à 19h à la salle des fêtes.

Nouvelle association à Puy-Saint-Martin

Demoiselle Nature, est une toute nouvelle association loi 1901 à but non lucratif dont l'objet est de **mettre en place des actions de sensibilisation et de responsabilisation à la protection de l'environnement et à la lutte contre le réchauffement climatique**. Elle regroupera toutes les personnes qui veulent participer à cette communication, qui doit sortir de notre jolie Drôme et s'adresser aussi aux personnes vivant en ville.

Elle souhaite un discours simple, direct, porteur de sens et proposant une alternative joyeuse, en donnant une dimension plaisir et esthétique à ses actions et ses messages. Elle souhaite surtout éviter les dogmes et les discours culpabilisants.

Elle veut aider à faire changer ceux et celles qui le peuvent facilement, chaque jour, en privilégiant le petit pas, le concret, qu'ils vivent à la campagne ou en zone urbaine.



Cette envie, elle va d'abord la stimuler en organisant des événements pédagogiques, informatifs, festifs et joyeux. Les membres de l'association vont y associer des témoignages sous forme de conférences, d'art et de concerts. Ces moments d'écoutes, de partages, d'échanges et de plaisirs, auront lieu deux fois par an, en avril et en octobre à La Demoiselle (Puy-Saint-Martin).
Inscriptions en ligne : www.lademoiselle.me/demoisellenature

Été de la Saint-Martin

L'été de la St Martin (club du 3^e âge) compte une centaine d'adhérents de 50 à 95 ans.

-réunions tous les jeudis à 14 heures à la salle Clément (cartes, boules, jeux divers et goûter) ;

-2 repas par an : début décembre (Noël) et fin juin (juin de l'exercice) ;

-fonctionne du 15 septembre au 30 juin ;

-2 voyages annuels :

une journée (cette année Martigues début mai) et

une semaine du 25 au 30 mai (cette année en Espagne, côté Pays Basque ; 6 jours entre 650 et 700 € tout compris)

Ces voyages sont ouverts aux adhérents et aux non-adhérents ;

-1 loto (le deuxième dimanche de février) ;

-l'adhésion est de 18 euros à l'année.

Vous êtes tous les bienvenus, ambiance amicale et conviviale.

Contacts : 04.75.90.13.53 / 04.75.90.83.70

Les minots de Chevière

L'association de parents d'élèves des écoles de Puy-Saint-Martin / Roynac organise des actions afin de récolter des fonds destinés à financer des sorties scolaires ou des activités pour nos enfants.

Nous avons aujourd'hui besoin de bénévoles, parents, grand parents, ou non, afin de pérenniser cette association qui souffre à ce jour du manque de bras.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez adhérer à l'année ou juste apporter votre aide sur une action ponctuelle.

Contact : Emilie VERNET, Présidente : 06.10.31.32.09

Chœur Odysée

Après l'opéra choral « Orfeo imaginaire » donné 6 fois en 2018 dans tout le département (en photo la dernière en novembre à la basilique Ste Anne de Bonlieu), le Chœur Odysée a quitté maintenant les rivages de l'Italie de Monteverdi et vogue vers de nouveaux rivages, très différents, de l'Angleterre à la Norvège, et de la Renaissance à notre époque, à la découverte de la « musique des sphères », cette harmonie céleste que les grands compositeurs (Tallis, Byrd, Gesualdo et Ola Gjeilo) ont rêvé de nous faire entendre. (Concerts son et lumière avec projections vidéos des planètes ou de l'aurore boréale).



Le Chœur recrute encore quelques choristes expérimentés (basse, baryton, ténor et une soprane).

Contact : Philippe SIMON 06 28 29 54 30. Voir le site <https://choeurodyssee.wordpress.com/>

Notre **festival choral** à l'église de Puy-Saint-Martin aura lieu cette fois **le samedi 15 juin à 20h30**.

Le Chœur Odysée présentera un court extrait de son nouveau programme et invitera comme chaque année 5 chorales drômoises pour témoigner de la richesse et de la diversité du répertoire choral (du classique à la chanson, en passant par le gospel, le jazz vocal et les chants traditionnels français, italiens, sud-américains, occitans ou basques...)

Réservez cette date dans vos agendas : Émotion et convivialité garantie (entrée gratuite, libre participation).



Médiathèque municipale

Quoi de neuf pour ce printemps!

L'équipe de la Médiathèque vous attend nombreux pour déambuler en famille au sein de l'**exposition** « Plumes et Compagnie ».

De beaux livres, des belles photos et des jeux ludiques avec ou sans tablette pour en savoir plus sur ces petits êtres à plumes.

C'est pour le mois d'AVRIL!!!!

Aussi des **soirées jeux** sont aux programmes, ainsi qu'une **animation pour Pâques**. Vous trouverez les dates dans le calendrier du journal.

Cette année l'**AG** se tiendra le mardi **26 mars à 18h30** à la Maison des lettres.

A bientôt à la Médiathèque.

Equi-baila

Suite au succès de l'édition précédente des spectacles de l'été 2018 au haras de Saumelongue, nous proposons pour l'été 2019 une dizaine de représentations tous les samedis à 19h autour d'une nouvelle création sur la vie d'Adèle Clément.

Au programme, voltige, kung fu, acrobaties, dressage, et liberté avec les chevaux bien sûr. L'artiste équestre Lucie VAUTHIER, directrice artistique du projet, invite comme l'an passé Emilie PERRINET, cavalière de dressage, l'acrobate Guillaume OLLIVIER et le champion de France de Taiji Thomas PERRINET, et pour la première fois la jeune Leïla CHARROIN et Delphine COLLIAT, artistes pluridisciplinaires.

En amont du spectacle, un stage de création de décors participatif sera mis en place lors des vacances de Pâques, encadrés par l'artiste plasticienne et Street Art, Mélanie ELZINGRE alias « zomeka », dans le but d'habiller la piste de spectacle et emmener les spectateurs au plus près de la vie d'Adèle Clément.

Les inscriptions au stage se font auprès du haras de Saumelongue qui organise également des cours de voltige pendant les vacances scolaires.



Vie Associative



L'association Equi-Baila recherche également des bénévoles pour l'organisation générale, dans l'idée de rassembler les publics autour d'un projet artistique et humain. Dans une optique de recyclage, un appel aux dons de matériaux peinture, chutes de bois, tasseaux, planches ... est mis en place pour la création des décors. Les entreprises souhaitant devenir partenaires ou mécènes de ce spectacle sont invitées à prendre contact avec Lucie VAUTHIER, le but étant de tisser du lien localement grâce à l'histoire d'Adèle Clément, figure du patrimoine de Puy-Saint-Martin.

Des journées de rencontres avec l'équipe artistique peuvent être organisées, afin de permettre à tous de découvrir l'univers de la création d'un spectacle (journées de répétitions au Haras ouverts aux groupes scolaires et centres de loisirs sur demande préalable).

Un spectacle haut en couleur et riche en émotion, d'une durée d'une heure, tous publics. Buvette et petite restauration sur place.

Pour toutes informations, veuillez contacter

Lucie Vauthier 06 86 44 31 61 spectacle.equi.baila@gmail.com,
www.equibaila.com, www.harasdesaulongue.com

Anciens Combattants de Roynac Puy-Saint-Martin

Ce 11 novembre 2018 correspondait au centenaire de l'armistice de la « grande » guerre. Pour la première fois, la commémoration ne devait pas se dérouler à Puy-Saint-Martin, mais à Roynac, comme il en a été décidé après la fusion des deux anciennes associations. Certains Puy-Saint-Martinois s'en sont émus ; aussi, M. le maire et l'association des anciens combattants ont-ils organisé une cérémonie la veille, le soir du 10 novembre, au monument aux morts.

Ce fut une cérémonie simple mais émouvante, avec allumage de bougies à la tombée du jour et lecture des morts pour la France des deux communes.

Le 11, pour marquer le centenaire, après la cérémonie traditionnelle à Roynac, à laquelle ont participé de très nombreux habitants et personnalités des deux communes, un lâcher de ballons bleu/blanc/rouge a été effectué par les enfants des écoles. Le traditionnel apéritif a suivi à la salle des fêtes de Roynac, ainsi que le repas des membres et sympathisants.



Archives et Patrimoine



L'association Archives et Patrimoine organisait ce 26 janvier une conférence sur le thème « Les Romains à Puy-Saint-Martin ».



Gaby VINCENT, Président, avait invité à cette occasion un conférencier de choix puisqu'il disposait à la fois de la connaissance de la matière et celle du lieu. Eric BERTRAND, natif du village, archéologue à la ville de Lyon, a séduit un public nombreux (près d'une centaine de participants) et intéressé, pendant plus d'une heure.

Aidé d'une présentation illustrée riche en documents, plans et photos, Eric BERTRAND, après avoir situé Puy-Saint-Martin au sein du territoire antique, a d'abord mis l'accent sur l'importance des photos aériennes pour comprendre les implantations des voies et habitations.

Après avoir décrit les vestiges connus de l'occupation romaine, dont certains sont gardés au musée de Die (exemple : la statue de Mercure), il nous a fait le résumé des fouilles entreprises en différents points de la commune. La plus connue d'entre elles est certainement celle de la villa gallo-romaine (quartier Saint-Maurice), révélant une très belle mosaïque.

Près de nous, le chantier de la déviation a permis, outre quelques découvertes intéressantes lors de fouilles réalisées par l'INRAP, de mettre à jour du mobilier en céramique, notamment une urne contenant quelques restes humains brûlés, témoins d'un site dédié vraisemblablement aux cérémonies d'incinération. Ces vestiges ont été datés des années 40 à 70 après J.-C. L'orateur a ensuite focalisé son propos sur une urne et un vase retrouvés lors de ces fouilles.



Après avoir chaleureusement remercié Eric BERTAND et le public, au sein duquel figuraient plusieurs représentants d'associations-sœurs, Gaby VINCENT conviait tout le monde à partager ses impressions autour d'un « pot » bien contemporain celui-là.

LE FC VALDAINE A 30 ANS



Fondé en 1989, le Fc Valdaine ne cesse de grandir d'année en année, humainement et sportivement. Et que dire ! Trois petits villages (Charols, Cléon d'Andran et Puy-Saint-Martin) qui évoluent au 2^e niveau régional (6^e division française !) pour notre équipe fanion, c'est formidable ... Le club doit beaucoup aussi à nos municipalités pour leur soutien sans faille et à nos bénévoles toujours dévoués. Toute cette dynamique s'explique aussi par un nombre croissant de licenciés pour atteindre aujourd'hui 280. Cela permet à notre structure présidée par Philippe NOYER d'être représentée aujourd'hui dans toutes les catégories jeunes, de posséder 3 équipes séniors et une équipe féminine.



Sportivement, l'équipe 1 des séniors (R2) est en milieu de classement de sa poule avec comme objectif avant tout le maintien, quant aux 2 autres équipes séniors (D3 et D5), elles sont en tête de leurs poules respectives et visent la montée ! Chez les féminines, la 1^e phase s'est achevée où elles ont fini dans la 1^e partie du classement. Pour les jeunes, les U17 de Francis CARVALHO, après une première phase très aboutie, accèdent à l'étage supérieur sur ce premier semestre 2019 (D3).

Pour nos U15 coachés par Anthony MOULY, le maintien en D3 a été acquis et l'objectif en sera de même sur cette phase retour.

En U13, l'équipe 1 de Julien GRANGIETTO évolue en D1 avec comme objectif de se maintenir et de continuer à s'épanouir. Pour le groupe 2 d'Allan JOUVE (D4), c'est plus compliqué en termes de résultat mais le plaisir de jouer et de progresser doit rester la priorité.

En U11, entraîné cette année par un ancien footballeur professionnel en la personne de Yann JOUFFRE et épaulé par Jean Maxime BUISSON, Thibaut MITTON et Yohan VERRIER, 3 équipes ont été inscrites où les résultats sont secondaires ; l'objectif de cette catégorie étant de prendre du plaisir à apprendre et à pratiquer le football. Même chose chez nos U7 et U9 géré par Cédric NOYER et entraîné par Anthony MOULY, Andrea LYVER, Fabien LAEMLE, Tanguy VANDERNOOT et Sébastien BRET.

Les seniors s'entraînent les mercredi et vendredi à Cléon d'Andran.

U17 (enfants nés en 2002 et 2003) : mardi et jeudi de 19h à 20h30 à Puy-Saint-Martin.

U15 (enfants nés en 2004 et 2005) : lundi de 18h30 à 20h00 et mercredi de 17h00 à 18h30 à Puy-Saint-Martin.

U13 (enfants nés en 2006 et 2007) : mercredi 17h30 à 19h00 à Charols, vendredi de 17h30 à 19h à Puy-Saint-Martin.

U11 (enfants nés en 2008 et 2009) : mercredi de 14h00 à 15h30 à Charols, vendredi de 17h30 à 19h à Charols.

U6, U7, U8, U9 (enfants nés en 2013, 2012, 2011, 2010) : mercredi de 13h45 à 15h45 à Cléon.

L'entraînement des féminines a lieu le mardi de 19h à 20h30 à Charols.

Si des jeunes (ou moins jeunes) sont intéressés par la pratique du football, ou si vous avez une âme grandissante de bénévolat, merci de contacter Anthony MOULY, salarié du club, au 06 47 08 23 16.

Le bureau du FCV

TILP

TILP et Calm'art préparent la soirée occitane

C'est avec la galette de l'Épiphanie que le Théâtre Intercommunal de La Pinha et « La Belle histoire » de l'association Calm'art ont repris les répétitions en vue de la **soirée occitane** du 25 mai. Cette année pas bal folk comme en 2018 mais un **film** réalisé par lo Reviscol montelenc aux côtés de qui Yvon Cordeil va enregistrer en principe chaque jeudi l'émission du fenestron montelenc sur Soleil FM (89.3) diffusée le dimanche à 9h et le mardi à 21h ainsi que sur internet avec radiosoleilfm.

Ce film sur l'histoire du train du Picodon met en scène des acteurs locaux. Auparavant le spectacle commencera à 20h30. Au programme : chants en français et occitan puis théâtre avec une adaptation en français et occitan de la pièce de Roger Pasturel « La castanhada » qui avait été jouée à Puy le 11 mars 2012. Le TILP remercie Bernard Bon pour avoir représenté le conseil municipal lors de l'assemblée générale du 29 janvier, et la municipalité pour la mise à disposition gratuite des locaux et la subvention accordée. Le TILP est heureux d'avoir pu participer à la soirée Téléthon du 8 décembre à Puy-Saint-Martin.



Parlons du respect de la planète et de la biodiversité



Un nouveau groupe de Puy-Saint-Martinoises et Puy-Saint-Martinois émerge en cet an Neuf.

Envie de renouveau, d'autre chose, d'une autre vision.

Envie de créer du lien, de se connaître et se reconnaître autour d'un intérêt commun : le respect de la planète et sa biodiversité.

Pour ce faire, nous vous proposons une rencontre autour d'une journée Nature, le dimanche 28 avril 2019 à partir de 10h au parc de la Mairie:

(en cas de mauvais temps, repli à la salle des fêtes)

-troc de plants et de graines

-animations autour du jardinage au naturel : soins par les plantes, paillage, compostage, balade à la découverte des plantes comestibles ...

-atelier nichoirs, balade naturaliste

-pique-nique partagé et animations festives diverses ...

De plus, 2 enquêtes participatives seront réalisées ce jour-là :

Êtes-vous intéressé(e)s par la mise en place d'un jardin partagé à Puy-Saint-Martin ?

Êtes-vous intéressé(e)s par la mise en place d'un SEL (Service Échange Local) à Puy-Saint-Martin ?

Nous espérons susciter votre intérêt et serons heureux de vous accueillir au sein de ce nouveau groupe pour l'organisation de cette journée.

Actuellement, cette initiative est portée par l'association puy-saint-martinoise « Le chant du pâtisson ».

Contacts :

Nadine Crouzet, nadine.crouzet186@orange.fr, 04.75.90.14.97

Julien Soulié, julien@compost-territoire.org, 06.87.10.50.43



Puy-Saint-Martin *Initiatives*

Le « **Mini-festival de cinéma** », organisé le 19 février, a été un réel succès : plus de 170 personnes, au total des 3 séances, y ont participé.

La « **Marche des Crêtes** » se tiendra le **dimanche 3 mars**. Départs entre 8h et 14h (sauf grand circuit, dernier départ à 11h) à la salle des fêtes; 3 circuits : 8 – 13,5 – 20 kms, ces deux derniers du côté de Roynac ; ravitaillement en cours de route. Dégustation de la « Soupe du randonneur » au retour.

Renseignements: patricia.lievois@orange.fr (07 86 85 87 21)



Vie Associative

La **Foire aux Fleurs**, c'est le **dimanche 21 avril** !

Que vous soyez amateurs, fanatiques, inconditionnels ou simplement curieux, fleurs, légumes, plantes, bulbes, rosiers, arbustes, dégustations viticoles, outils, attendent votre passage. Quant aux enfants, en ce dimanche de Pâques, ils prendront le départ d'une « chasse aux bonbons » à 15h00 (départ devant la salle des fêtes).

Les animations traditionnelles seront toujours de la partie et notamment, la loterie (1€ le billet), bien fournie en lots. Une grande soif ? un grand creux ? vite, rendez-vous à la buvette !

Renseignements: besset.gilbert@orange.fr (06 43 59 62 95)



Le **samedi 4 mai**, en marche pour une **balade naturaliste commentée** sur la colline de Chevière ; départ à 9h devant la mairie pour observer la flore, écouter le chant des oiseaux et découvrir cet endroit peu connu de la commune.

Renseignements : michel.thivolle@dbmail.com – 06.14.39.18.54

Le projet d'aménagement de la colline du **Chastelas** a franchi une « nouvelle étape » : Cambium (architecte-paysagiste) et Aplomb (spécialisé dans la réfection de murs anciens) ont déposé le rapport définitif de la proposition d'aménagement et de valorisation du lieu. Puy-Saint-Martin *Initiatives* est associé à cette démarche et invite tous les bénévoles qui souhaitent participer à l'embellissement du village à prendre part aux **chantiers** les **samedis 23 mars et 27 avril** ; le rendez-vous est fixé à 9h au cimetière.

Renseignements: noel.psm@orange.fr (06 42 06 61 48)

Le marché d'artisans et producteurs régionaux sera de retour pendant l'été. Ambiance conviviale ; animations de qualité : la recette a fait ses preuves. Le **marché estival** se tiendra sur la place du Champ de Mars, de 18h à 20h, chaque lundi à partir du 24 juin jusqu'au 26 août inclus.

Renseignements: noel.psm@orange.fr (06 42 06 61 48)



L'Assemblée Générale de Puy-Saint-Martin *Initiatives* s'est tenue le 29 janvier ; 2 nouveaux administrateurs sont venus renforcer l'équipe actuelle : Marithé MARIVINGT et Claude GOUDAL.

Puy-Saint-Martin *Initiatives*, noel.psm@orange.fr (06 42 06 61 48)

Date	nom de la manifestation	organisé par	lieu
<u>mars 2019</u>			
Di 3	Marche des crêtes	PSM <i>Initiatives</i>	A partir de 8h Salle des fêtes
Ve 8	Accueil nouveaux arrivants	Municipalité	18h Salle des fêtes
Ve 8	Débat national : Fiscalité & dépenses	Municipalité	20h30 Salle des fêtes
Sa9 & di10	Stage d'arts plastiques	A.A.R. S. Verschoote	Préfabriqué (site Internet Mairie)
Lu 11 & 25	BBlecteurs	Médiathèque	11h Maison des Lettres
Ma 12	Cinéma « La Mule »	PSM <i>Initiatives</i>	20h30 Salle des fêtes
Me 13	A.G.	Amicale Laïque	20h30 cantine de PSM
Sa 16	Soirée jeux	Médiathèque	Maison des Lettres
Di 17	Vide-greniers	Comité des fêtes	8h-17h aux alentours de la Mairie
Lu 19	Cérémonie	FNACA	11h Monument aux Morts
Sa23	Chantier du Chastelas	PSM <i>Initiatives</i>	9h-12h Ancien Cimetière
Je 28	Conseil municipal	Municipalité	18h30 Salle du Conseil
Sa30 & di31	Théâtre « Le chasseur français » de Boris Vian	A.A.R. théâtre	Sa 20h30 – Di 17h30 Salle des fêtes
<u>Avril 2019</u>			
Ma 2	Réunion publique PLUi	CCVD	19h Salle des fêtes
Je4 & ve5	Accueil élèves France à Vélo	Cyclo Club	Salle des fêtes
Ve 5	Inauguration de la déviation	Municipalité & Dept	14h Lieu encore à préciser
Lu 8	BBlecteurs	Médiathèque	11h Maison des Lettres
Je 11	Présentation PLUi	CCVD	19h Salle des fêtes
Ma 16	Cinéma	PSM <i>Initiatives</i>	20h30 Salle des fêtes
Me 17	Animation Pâques	Médiathèque	Maison des Lettres
Je 18 ou 25	Conseil municipal	Municipalité	18h30 Salle du Conseil
Di 21	Foire aux Fleurs	PSM <i>Initiatives</i>	A partir de 9h Salle des fêtes
Sa 27	Chantier du Chastelas	PSM <i>Initiatives</i>	9h-12h Ancien Cimetière
Sa 27	Entrez dans la danse	Demoiselle Nature	Billetterie en ligne (cf article)
Di 28	Journée Nature avec pique-nique participatif	Le Chant du Pâtisson	9h30-17h Salle des fêtes (cf article)
<u>Mai 2019</u>			
Sa 4	Balade naturaliste	PSM <i>Initiatives</i>	9h devant la Mairie
Sa 4	Soirée jeux	Médiathèque	Maison des Lettres
Lu 13 & 27	BBlecteurs	Médiathèque	11h Maison des Lettres
Ma 21	Cinéma	PSM <i>Initiatives</i>	20h30 Salle des fêtes
Je 23	Conseil municipal	Municipalité	18h30 Salle du Conseil
Sa 25	Spectacle occitan chants, théâtre & cinéma	TILP	19h spectacle, 20h30 cinéma SDF
Di 26	Elections européennes	Municipalité	A partir de 8h, Salle des fêtes
<u>Juin 2019</u>			
Di 2	Paëlla	FNACA	Salle des fêtes
Ve 14	Fête des écoles	Les Minots	Roynac
Sa 15	Festival choral	Chœur Odyssée	20h30 Eglise de Puy-Saint-Martin
Ma 18	Cinéma	PSM <i>Initiatives</i>	20h30 Salle des fêtes
Lu 24	Marché estival	PSM <i>Initiatives</i>	18h-20h Place du Champ de Mars
Je 27	Conseil municipal	Municipalité	18h30 Salle du Conseil
Ve 28	Jazz au Village « Naïma 4tet »	A.A.R.	Salle des fêtes (site Internet Mairie)
<u>Juillet 2019</u>			
Lu 1, 8, 15,	Marché estival	PSM <i>Initiatives</i>	18h-20h Place du Champ de Mars
Sa 13	Fête Nationale, repas, bal	Comité des fêtes	Salle des fêtes
Di 14	Fulgurance	Municipalité	Parc Adèle Clément
Di 14 au ve	Semaine Cyclo	Cyclo Club PSM	14 à 9h – ve 12h Salle des fêtes

Pour plus d'informations à propos de ces activités, nous vous rappelons que les associations puy-saint-martinoises affichent le programme complet de leurs activités sur les panneaux « info » situés à l'arrêt du bus de l'école, au Champ de Mars, à Fangérac et au carrefour rue Fangérac/rue La Grange, ainsi que dans nos commerces locaux, dans le couloir de la mairie, à la Maison des Lettres et dans le panneau d'information situé à côté de la salle des fêtes. Un agenda est également à votre disposition sur le site Internet de la mairie. Ce tableau des fêtes et manifestations a été élaboré à partir des informations portées à notre connaissance en date du 21 février 2019.